



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 48729

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la prise en charge des enfants autistes. Faute de moyens humains et financiers ces enfants sont parfois exclus des structures d'accueil ou, encore plus dramatique, ballotés d'une structure à l'autre, ébranlant encore davantage leur personnalité fragile. La famille est dans bien des cas contrainte de garder son enfant à la maison générant ainsi pour l'un des parents une rupture avec toute vie sociale ou professionnelle. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures que le Gouvernement envisage afin que les jeunes autistes puissent trouver un cadre de vie adapté et épanouissant qui leur permette de combattre leur isolement.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48729

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 937

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)